

Réunion parents professeurs du jeudi 5 octobre 2023

Classes de 3^{èmes}

1^{er} TRIMESTRE

- Un bilan de mi-trimestre sera fait, et seront contactés les parents dont les enfants ont des difficultés, ou un manque de travail, ou encore un comportement posant problèmes...
- Sandrine Salmeron, Psy EN peut recevoir les élèves (accompagnés ou non des familles) le jeudi. Une fiche pour prendre des rendez-vous est à la disposition des élèves au secrétariat de M. Javerzac.
Elle reçoit également les familles au CIO de Lunel le lundi de 13h à 17h sur rendez-vous au 04 48 18 55 30.
Vous pouvez également la contacter par pronote.
Elle peut vous recevoir au CIO pendant les vacances de la Toussaint le jeudi et vendredi 3 Novembre.
Ces entretiens avec la PSY-EN conseillère en orientation sont vivement conseillés.
- Quelques jours après les conseils de classes de 1^{er} trimestre (qui se dérouleront à compter du 04/12/2023), les bulletins seront visibles sur pronote.
- Réunion parents professeurs de 3^{ème} mardi 16 janvier 2024 à partir de 17h00.
- L'heure de quinzaine (en demi-groupe) consacrée au parcours avenir :

Dans un premier temps :

- Séquences d'observation en milieu professionnel

Du 27 Novembre au 01 décembre 2023 pour les 3^{èmes} 1-2-3-4

et du 04 décembre au 08 décembre 2023 pour les 3^{èmes} 5-6-7

Ces 5 jours en entreprise sont une découverte et une ouverture sur le monde du travail. Il serait donc souhaitable que les élèves de 3^{ème} ne fassent pas le stage dans l'entreprise des parents (qu'ils connaissent déjà)... Certaines conventions sont très longues à obtenir, donc ne pas attendre le dernier moment pour les faire signer et les rapporter au professeur principal avant le 20 octobre 2023.

Les stages en milieu scolaires sont interdits.

Conditions : 30h pour 14ans et 35h pour 15ans.

7 jours maximum entre 6h et 22h.

Ce qui est fait en classe en amont du stage :

- Appel téléphonique aux entreprises pour une mise en situation, observation du groupe et compte rendu

- Explications et recommandations pour la réalisation du rapport de stage
- Explications, recommandations et mise en situation pour la préparation de l'oral de soutenance du rapport de stage..

Dans un second temps :

- Travail sur le Web classeur (FOLIOS). Le dossier personnel de l'élève est modifiable et évolue tout au long de l'année de 3^{ème} ainsi qu'au lycée.

Ce qui est proposé sur FOLIOS :

- Le profil de l'élève (CV, notes obtenues en 4^{ème} et les notes de l'année en cours et leur évolution, correspondent-elles à l'orientation souhaitée ?....)
- Les centres d'intérêt (GPO) avec un report des résultats obtenus.
- Les fiches métiers et les différentes voies pour y accéder...
- Les taux d'attractivité et les coefficients pour les voies professionnelles
- Consultation de plusieurs vidéos via le site ONISEP TV

Présentation des différentes voies d'orientation possibles en fin de 3^{ème}

2^{ème} TRIMESTRE du 01 décembre 2023 au 08 mars 2024

- Semaine de la santé-prévention du 18 au 22 décembre 2023
- Remise des rapports de stage au pp avant le 14 décembre 2023 pour les 31+32+33+34 et avant le 21 décembre 2023 pour les 35+36+37.
- Du 15 au 31 janvier 2024 soutenance des rapports de stage.
- Semaine du 22 janvier 2024 : convocation sous forme d'une réunion plénière des parents dont les enfants n'obtiennent pas de résultats suffisants.
- Avant le conseil de classe du second trimestre (à partir du 13 mars 2023), seront demandés les souhaits provisoires d'orientation de fin de 3^{ème} via le portail « Scolarité Services » avec les identifiants parents.
- Le conseil de classe se prononcera sur ce choix. Il s'agit d'un avis provisoire qui a pour objectif d'alerter l'élève qui n'atteindrait pas des résultats suffisants pour obtenir son souhait d'orientation.
- Une réunion d'information sur l'orientation avec les proviseurs des lycées de secteur (Victor Hugo à Lunel et Lucie Aubrac à Sommières, selon votre adresse) sera proposée un peu plus tard pour évoquer les voies générales, technologiques et professionnelles.

3^{ème} TRIMESTRE du 08 mars 2023 jusqu'à la fin de l'année scolaire

- Certification PIX : évaluation des compétences numériques (pour partie travaillées en classe, pour partie travaillées à la maison) ; les informations seront sur pronote.
- Ev@lang : positionnement en anglais sous forme numérique : réalisé au collège par une prise en charge des professeurs d'anglais.
- Date indicative du brevet blanc + ASSR2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière de Niveau 2) : 02 et 03 mai 2024
- ORAL DU DNB :
 - Le 15 mars 2024 : « Débroussaillage » concernant le choix de la problématique de l'oral de brevet avec l'aide des enseignants.
 - Le 24 avril remise au pp de la fiche d'inscription mentionnant le sujet choisi pour l'oral du brevet.
 - L'épreuve orale du DNB se déroulera le mardi 27 juin 2024
- Fin mai les vœux définitifs d'orientation seront à faire via le portail « Scolarité Services ».
- Le conseil de classe se prononcera en donnant un avis, seul le chef d'établissement est décisionnaire.
- Le 28 juin 2024 le collège sera fermé pour préparer les salles pour les épreuves du brevet auront lieu les 1^{er} et 2 juillet 2024.
- Fin juin, résultats d'affectation et début juillet, inscriptions dans les lycées. Certaines orientations nécessitent des démarches particulières au cours de l'année (vaccins, entretien, lettre de motivation etc...) donc renseignez-vous.

IMPORTANT

- Vérifier PRONOTE pour les notes, les devoirs demandés, les échanges, les renseignements, les informations, les ressources... ainsi que les carnets de correspondance
- Suivre la scolarité de vos enfants malgré leur souhait d'autonomie
- Se mettre à jour (leçons + exercices) avant de revenir au collège en cas d'absence

Cf. feuille DNB pour l'explication des points attribués.

Au total : 800 pts (400 pts pour le contrôle continu + 400 pts pour les épreuves finales)

Contrôle continu : 400 points sur la maîtrise du socle commun

Ces différentes composantes sont évaluées selon une échelle à quatre niveaux :

10 points pour le niveau maîtrise insuffisante

25 points pour le niveau maîtrise fragile

40 points pour le niveau maîtrise satisfaisante

50 points pour le niveau très bonne maîtrise

Les épreuves finales : 400 points

Français : 100 points

Mathématique : 100 points

Oral de brevet : 100 points

Histoire géographie et EMC : 50 points

Sciences (2 épreuves sur les trois) : 50 points

L'option latin et la chorale peuvent rapporter 20 points supplémentaires aux élèves qui suivent ces enseignements.

ORIENTATION :

4 voies possibles

- 2 générale et technologique
- 2 professionnelle
- CAP
- Apprentissage CFA/Compagnons du devoir

Certains bac pro sont très demandés donc il faut avoir un bon dossier.

Certaines filières recrutent selon des critères spécifiques donc se renseigner très tôt.

Vœux provisoires avant le conseil de classe du 1^{er} trimestre qui donne un avis.

Vœux définitifs fin mai avant le conseil de classe du 3^{ème} trimestre qui donne un avis définitif.

Possibilité d'effectuer des mini-stages (2 jours) avec une convention du collège.

Guetter les journées portes ouvertes des établissements (Voir affichage à côté de la salle de musique).